



**CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR
INDIVIDUEL
SENIORS 2 et SENIORS 3 MESSIEURS**

JEUDI 6 AVRIL 2023 au golf de Saint Cast

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département âgé de 60 ans (la veille de la compétition) et plus; Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Stroke play / 18 trous classement en brut Première série, index jusqu'à 12,4 Deuxième série, index à partir de 12,5 En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS. Les départs : boules jaunes
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le Jeudi 30 mars 2023 . Nombre d'inscrits par compétition limité à 110. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index. Droits d'engagement : 24 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Sont qualifiées pour le championnat de Bretagne les 20 meilleurs score en seniors 2 et les 10 meilleurs scores en seniors 3.
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.